

Ouverture des inscriptions aux écoles publiques pour la rentrée 2025

Les préparatifs pour la rentrée de septembre 2025 commencent. Les parents des enfants nés en 2022 sont priés de se rapprocher dès maintenant des services de la mairie afin de procéder à l'inscription de leur enfant dans l'une ou l'autre des écoles publiques de la ville.

Publié le 09 janvier 2025



Ouverture des inscriptions aux écoles publiques d'Uzès pour la rentrée 2025

Les préparatifs pour la rentrée de septembre 2025 sont en cours. **Les parents des enfants nés en 2022** sont priés de se rapprocher dès maintenant des services de la mairie afin de procéder à l'inscription de leur enfant dans l'une ou l'autre des écoles publiques de la ville :

- > **Ecole maternelle du Parc**
- > **Ecole maternelle du Pas du loup**
- > **Ecole élémentaire Jean Macé**

Les parents résidents à Uzès sont invités à se présenter en mairie d'Uzès, au service accueil pour déposer **un dossier complet contenant les pièces ci-après. Le dossier d'inscription est disponible sur dans le bloc "Dossier d'inscription" ci-dessous ou bien à l'accueil de la mairie.**

Le dossier dûment complété est à adresser en mairie avec toutes les pièces justificatives pour constituer l'inscription. Dès l'inscription faite, les directrices se rapprocheront de vous afin de convenir d'un rendez-vous.

Pièces à fournir :

<https://www.uzes.fr/actualites/ouverture-des-inscriptions-aux-ecoles-publiques-pour-la-rentree-2025?>

PIECES A FOURNIR :

- > un certificat de radiation
- > un justificatif de domicile (quittance loyer, facture EDF)
- > une photocopie du carnet de santé concernant les vaccinations
- > une photocopie du livret de famille : parents et enfant(s)
- > En cas d'inscription en TPS : attestation de travail de l'employeur, ou bulletin de salaire
- > En cas de divorce des parents : le jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale sur le mineur ou le jugement de tutelle.
- > Si nécessaire, demande de dérogation.



L'Attestation d'assurance scolaire (responsabilité civile et accidents corporels) devra être remise à l'école le jour de la rentrée

CONTACT



Accueil - Formalités administratives - Recensement militaire

Mairie Uzès
1, place du Duché
30700 Uzès

☎ 0466034848

✉ accueil-mairie@uzes.fr

📄 VOIR LA FICHE



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)